



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2023



Accès au répertoire de la préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Table des matières

Introduction Méthodologique	5
Chapitre 1 : La lutte contre le changement climatique	7
Bilan 2023	7
<i>Accélération de la transition énergétique de la CANBT et de ses communes membres : Pré-configuration énergie-mobilité</i>	7
<i>Lancement et élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)</i>	8
<i>Poursuite du déploiement du programme d'Education au Développement Durable auprès du Grand Public et des Etablissements scolaires</i>	9
<i>Education au développement durable des scolaires et du grand public (Participation au Forum de l'Education au Développement Durable (FEDD), intervention dans les établissements scolaires du territoire)</i>	10
<i>Adhésion à Synerg'île</i>	11
Perspectives 2024	11
<i>Accélération de la transition énergétique de la CANBT et de ses communes membres : Pré-configuration énergie-mobilité</i>	11
<i>Education au développement durable des scolaires et du grand public (Participation au Forum de l'Education au Développement Durable (FEDD), intervention dans les établissements scolaires du territoire)</i>	11
<i>Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)</i>	12
Chapitre 2 : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	13
Bilan 2023	13
<i>Poursuite du projet Coins nature en ville</i>	13
<i>Poursuite de la distribution de composteurs individuels</i>	13
<i>Gestion des déchets</i>	14
<i>Pose de la première pierre de la déchetterie de Petit-Bourg</i>	15
<i>Marché aux plantes du Nord Basse-Terre</i>	16
<i>Gratification du geste de tri</i>	16
<i>Opération de glanage de bananes</i>	17
<i>Accueil des ambassadeurs de l'environnement</i>	17
Perspectives 2024	18
<i>Acquisition de 6000 composteurs individuels complémentaires et de composteurs partagés</i>	18
<i>Gratification du geste de tri</i>	18
<i>Fabrication de composteurs et de poulaillers via la mise en œuvre d'ateliers chantiers d'insertion</i>	19
Chapitre 3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	20
Bilan 2023	20
<i>Réunions Publiques (a,d)</i>	20
<i>RDV du Président de la CANBT (a,b,c,d)</i>	22
<i>ITW des Vice-Présidents</i>	23
<i>Site internet de la CANBT</i>	25

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

<i>Inaugurations.....</i>	25
<i>Tournoi de tennis International féminin de Petit-Bourg.....</i>	26
<i>Formation à la musique de films.....</i>	27
<i>Ultra Trace de Guadeloupe.....</i>	27
<i>Course O'Mil Défi.....</i>	28
<i>Fête de la musique.....</i>	29
<i>Traditour 2023.....</i>	30
<i>Tour cycliste 2023.....</i>	30
<i>Bik Yon Dé 3 Vakans.....</i>	31
<i>Programmation du CIRP.....</i>	32
Perspectives 2024.....	33
Chapitre 4 : L'épanouissement des Habitants du Nord Basse-Terre.....	34
Bilan 2023.....	34
<i>Je cuisine ma santé (a,b).....</i>	34
<i>Opération mobilité des aînés (a,b).....</i>	34
<i>J'entretiens ma santé (a,b).....</i>	35
<i>Assises professionnelles de la mobilité solidaire (a,b).....</i>	36
<i>Destination emploi – octobre 2023 (a,b).....</i>	37
<i>Conférence sur l'emploi territorial (a,b).....</i>	37
<i>Séminaire sur la fiscalité des ménages (c).....</i>	38
Perspectives 2024.....	38
Chapitre 5 : Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.....	39
Bilan 2023.....	39
<i>Visite des acteurs économiques du territoire (a,c).....</i>	39
<i>.....</i>	40
<i>Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) : Recrutement d'un chef de projet (a, b, c, d, e).....</i>	40
<i>Mise en œuvre de la politique du développement économique du Nord Basse-Terre (a,b,cd,e).....</i>	42
Perspectives en 2024.....	45
• 2024 : Année de la Vanille.....	45
Chapitre 6 : La CANBT engagée sur la route de l'exemplarité.....	47
Contexte.....	47
Bilan 2023.....	47
• Jardin créole de la CANBT.....	47
• Dématérialisation des commissions thématiques.....	47
• Formation des agents et des élus aux enjeux de la transition écologique.....	48
Perspectives 2024.....	48
<i>Création d'une pépinière intercommunale.....</i>	48
<i>Acquisition de véhicules électriques.....</i>	48
<i>Proposition de dématérialisation des commissions, conseils communautaires et télétravail.....</i>	48
<i>Poursuite de la formation des élus et des agents à la transition écologique.....</i>	49
<i>Obtention de la labellisation Territoire engagé pour la transition écologique.....</i>	49

Introduction Méthodologique

Le Développement Durable entend répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. La France a renforcé son engagement dans ce développement durable par la révision de la Constitution, avec la Charte de l'environnement, et de façon opérationnelle par la promulgation des lois « Grenelle », la loi de transition énergétique et l'adoption d'une stratégie nationale. C'est dans ce cadre que le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

En présentant cette édition, la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre répond à l'article 255 de la Loi «Grenelle II» portant engagement national pour l'environnement. Il permet à la CANBT de présenter ses politiques publiques, son fonctionnement et ses modalités d'intervention en matière de développement durable. Cette obligation réglementaire a vocation à évaluer les actions de la collectivité au regard des objectifs du « cheminement vers la durabilité ».

Le décret d'application de cet article prévoit que le rapport décrive, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la collectivité sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire. Il précise que le rapport doit comporter, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées à l'article L. 110-1 III du Code de l'environnement : Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire ; Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité. Les cinq finalités du développement durable sont :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
4. L'épanouissement de tous les êtres humains;
5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le décret d'application prévoit que ces bilans comportent, en outre, une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, des politiques publiques et des programmes. Afin de permettre une lecture à la fois facile et pertinente, le rapport de la CANBT a été construit en 6 chapitres, correspondant aux cinq finalités du développement durable et un dernier chapitre

relatif au fonctionnement de la collectivité. L'amélioration continue est ici recherchée.

Chaque chapitre contient les éléments suivants :

- Une courte introduction qui définit la finalité du développement durable concernée ou les éléments de méthode en les resituant, lorsque cela est nécessaire, dans le contexte local ;
- La présentation des objectifs poursuivis par la Communauté d'Agglomération dans les politiques qu'elle mène sur son territoire, avec le détail des actions les plus remarquables mises en œuvre par la CANBT en 2023 ;
- Les perspectives sur les orientations et programmes à venir pour améliorer la qualité du service.

Chapitre 1 : La lutte contre le changement climatique

- ☒ Favoriser la maîtrise des consommations et de la demande en énergie dans les secteurs de l'urbanisme et de la construction (a)
- ☒ Favoriser des transports moins émetteurs de GES (b)
- ☒ Encourager les modes de production moins émetteurs de GES (c)
- ☒ Promouvoir les énergies renouvelables (d)

Bilan 2023

Accélération de la transition énergétique de la CANBT et de ses communes membres : Pré-configuration énergie-mobilité (a,c,d)

La CANBT a lancé son projet de pré-configuration énergie-mobilité. Il s'agit d'un état des lieux du « mix » énergétique actuellement en place sur le territoire de l'EPCI. Le recueil de ces données a permis de mettre en place des préconisations visant à réduire les consommations énergétiques et les impacts de la mobilité sur le Nord Basse-Terre. L'étude porte sur l'ensemble des bâtiments ainsi que sur le parc automobile de la CANBT et de ses six communes membres.

Objectifs de la pré-configuration :

- Un état des lieux permettant d'identifier les bâtiments publics énergivores, de définir une stratégie détaillée de rénovation et d'efficacité énergétique en ciblant les bâtiments publics prioritaires ;
- Un audit de la flotte des véhicules permettant d'identifier la consommation énergétique, l'impact environnemental et de définir une stratégie de rénovation de la flotte de véhicules ;
- Une étude du potentiel photovoltaïque (potentiel de production d'énergie, émissions de CO2 évitées, nombre de panneaux à installer, coût de l'installation, coût des subventions admissibles, économies annuelles, retour sur investissement) ;

A ce jour, le diagnostic pour l'ensemble des communes a été réalisé et transmis aux différents référents administratifs. La CANBT et ses communes membres disposent de tous les éléments nécessaires à la prise de décision afin de mettre en place les différents travaux de construction de centrales et des bornes de recharge sur le territoire dans le but de répondre à la demande grandissante de la population. Dans la continuité de l'étude de pré configuration, les directions de l'EPCI vont accompagner les différents services des communes membres pour le montage des dossiers et la recherche de financements.

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Lancement et élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)(a,b,c,d)

Le PCAET est un Schéma stratégique obligatoire visant à définir les objectifs stratégiques et opérationnels du territoire afin d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter. Pour cela, la CANBT s'est attachée les services d'un bureau d'études pour d'une part réaliser le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'autre part proposer une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation pour faire face et s'adapter au changement climatique.

Des réunions publiques ainsi que des concertations ont été mises en place dans le but d'informer les administrés sur la démarche initiée par la collectivité. Elles ont également permis de faire remonter les doléances ainsi que les actions que la population souhaite voir réalisées sur le Nord Basse-Terre.



Ces concertations ont réuni une cinquantaine de participants ce qui a donné lieu à la collecte de plus de 150 actions permettant d'œuvrer pour l'adaptation au



changement climatique.



Poursuite du déploiement du programme d'Education au Développement Durable auprès du Grand Public et des Etablissements scolaires (a,b,c,d)

La CANBT exerçant la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie » doit assurer une gestion efficiente du service public pour la lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, pour le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie pour un territoire tourné vers la préservation de la biodiversité et la haute qualité environnementale.

Pour se faire, il est nécessaire de sensibiliser les administrés dès le plus jeune âge à ces enjeux majeurs auxquels le territoire doit faire face. Cette lutte ne peut se faire sans l'adhésion du public et particulièrement des enfants qui représentent la porte d'entrée de l'ensemble des foyers du territoire.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2022/2023, la CANBT s'est doté de sept agents du service civique. La mission de ses ambassadeurs était de sensibiliser le grand public, en particulier les plus jeunes, au moyen de jeux ludiques et pédagogiques, sur les termes et procédés utilisés dans le cadre du tri et de la maîtrise de l'énergie.

En accord avec les établissements scolaires des communes, des actions de sensibilisation ont eu lieu au sein des écoles durant des matinées dédiées à l'information et à la formation des plus jeunes.

Les ambassadeurs étaient également sollicités lors de manifestations ayant attiré au développement durable dans les différentes communes membres.

Ci-dessous, le bilan des interventions des services civiques au cours de l'année

23 Janvier 2023	Ecole élémentaire Ramonon (Vieux)	Sainte-Rose	78 élèves
31 Janvier 2023	Ecole élémentaire de Madama	Sainte-Rose	94 élèves
2 Février 2023	Ecole élémentaire Timoléon Berlioz	Pointe-Noir	83 élèves
8 Février 2023	Ecole élémentaire Bourg I	Sainte-Rose	99 élèves
7 Février 2023	Ecole élémentaire de St (Caser)	Sainte-Rose	72 élèves
13 et 14 Février 2023	Aquariologie (Centre aéré)	Goyave	= 50 enfants de 6 à 12 ans
28 Février 2023	Ecole élémentaire Robert Frao (Dauvin)	Petit-Bourg	167 élèves

14 Mars 2023	Ecole élémentaire Maurice Chomel	Petit-Bourg	170 élèves
17 Mars 2023	Ecole élémentaire Lucien Gayardine (La rosère)	Lamentin	73 élèves
20 Mars 2023	Ecole élémentaire Hyacinthe Genac	Petit-Bourg	180 élèves
16 Avril 2023	Stand au marché Agricole du Lamentin	Lamentin	= 16 personnes
20 Avril 2023	Eco Lyonnais (Méoutique)	Lamentin	= 50 enfants et adultes
27 & 28 Avril 2023	Stand au Forum pédagogique pour l'éducation du	Basse-Terre	= 1000 personnes (scolaires et adultes)

	Développement durable de Guadeloupe		
2 Mai 2023	Stand à l'événement Exposition 7 ^e Continent	Deshues	= 50 scolaires et adultes
20 Mai 2023	Stand au Grand marché aux plantes du nord Basse-Terre	Petit-Bourg	= 18 personnes
22 Mai 2023	Ecole élémentaire Lucien Gayardine (La rosère)	Lamentin	198 élèves
28 Mai 2023	Ecole élémentaire de Carrière	Petit-Bourg	117 élèves
03 Juin 2023	Journée de l'environnement	Lamentin	8 personnes

08 Juin 2023	Journée mondiale des Océans	Sainte-Rose	= 400 personnes (scolaires et adultes)
24 Juin 2023	Journée du patrimoine + Découverte Grand-Etang Palmone Paysage	Sainte-Rose	= 45 adultes

2023 :

Education au développement durable des scolaires et du grand public (Participation au Forum de l'Education au Développement Durable (FEDD), intervention dans les établissements scolaires du territoire) (a,b,c,d)

La CANBT poursuit ses actions d'éducation au développement durable par le biais d'interventions auprès des établissements scolaires et du grand public, lors notamment de manifestations organisées par les communes membres.

En 2023, le 6^e forum académique sur l'EDD a été consacré aux « Territoires, villes et communautés durables » dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°11.

Tout au long de la matinée, les élèves ont été sensibilisés à cette thématique grâce aux différents intervenants présents sur le site selon un planning défini.

En tant que partenaire, la CANBT a pris part à la tenue de stand d'information tout au long du forum sur des thématiques comme la maîtrise de l'énergie, le tri des déchets, les écogestes et la protection de l'environnement. Au cours des deux journées, pas moins de 1000 visiteurs ont pu être sensibilisés.



Accusé de réception en préfecture
971-249/10062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Adhésion à Synerg'ile(a,b,cd)

La loi du 12 Juillet 2010, dite loi Grenelle 2, impose aux Régions, Départements, Communautés Urbaines, Communautés d'Agglomération, Communes et Communautés de communes de plus de 50 000 habitants la mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

La première étape de la mise en place du PCAET consiste en la réalisation d'un diagnostic d'émission de gaz à effet de serre du Nord Basse-Terre qui sera une aide à la décision dans la définition des politiques environnementales.

A cet effet, le pôle d'innovation Synerg'ile propose un dispositif de collecte des données et un suivi des indicateurs carbone à l'échelle de l'agglomération. Pour bénéficier, la CANBT doit signer une convention de partenariat qui met à disposition de l'EPCI :

- Des indicateurs sur la consommation énergétique, le déploiement des énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre
- Le suivi de ces données et indicateurs

En échange, la CANBT doit s'engager à :

- Adhérer au pôle d'innovation Synerg'ile pour un montant de 1 100 €/an avec tacite reconduction
- Participer aux réunions de comité technique de l'observation territorial animé par l'observatoire régional de l'énergie et du climat (OREC)
- Faciliter le travail et le recueil des données au sein de ses services et des communes adhérentes
- Communiquer les informations susceptibles d'enrichir les connaissances de l'Observatoire de l'énergie et du climat dans son périmètre d'activité
- Apporter une contribution financière à Synerg'ile pour la réalisation d'une mission d'observation énergie-climat à l'échelle de la CANBT.

Perspectives 2024

Accélération de la transition énergétique de la CANBT et de ses communes membres : Pré-configuration énergie-mobilité

Les diagnostics ayant été réalisés, la CANBT va lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage permettant l'accompagnement de l'EPCI dans le choix des prestataires, des dimensionnements ainsi que des dispositions des centrales et des bornes de recharge.

Education au développement durable des scolaires et du grand public (Participation au Forum de l'Education au Développement Durable (FEDD), intervention dans les établissements scolaires du territoire)

La CANBT souhaite accentuer sa présence sur le terrain et notamment auprès des administrés. De ce fait, elle envisage de s'attacher les services d'un Volontaire Territorial en Administration (VTA) qui sera présent d'une part, pour

Accusé de réception en préfecture
22-24107-17-0
Date de réception préfecture : 17/05/2024

accompagner les services civiques dans leurs missions mais également le pilotage des actions d'animation du territoire en matière d'EDD.

La première session avec les services civiques ayant été un succès, la communauté d'agglomération va réitérer son agrément pour accueillir de nouveaux ambassadeurs qui auront pour mission de continuer le travail initié par l'équipe précédente.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La phase de diagnostic et d'élaboration du plan d'actions ayant été achevée, il convient désormais pour la CANBT de présenter pour approbation au conseil communautaire ledit plan d'actions.

Une fois cette étape passée, il s'agira de le transmettre à l'autorité environnementale afin que cette dernière puisse émettre un avis avant qu'il ne soit officiellement adopté par la CANBT.

Chapitre 2 : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- ☒ Préserver la biodiversité et les paysages (a)
- ☒ Prévenir des risques naturels (b)
- ☒ Lutter contre les pollutions des milieux (c)

Bilan 2023

Poursuite du projet Coins nature en ville (a,c)

Les décharges sauvages génèrent des impacts environnementaux, sociaux et économiques importants. Le coût de leur ramassage régulier est une charge lourde à supporter pour les EPCI. De plus, les déchets issus des décharges sauvages sont généralement incinérés alors qu'ils pourraient être orientés vers des déchèteries puis vers des filières de recyclage qui permettraient de **réutiliser les déchets triés en tant que matières premières**. L'éradication des décharges sauvages permettra donc une réduction de l'empreinte carbone du territoire.

L'opération « Coins nature » a continué son avancement avec le déploiement de caméras chasseur pour dissuader la réhabilitation des dépôts.

Des séances de travail ont été organisées avec les différentes polices municipales car ces dernières seront en charge du visionnage mais surtout de la mise en place d'une procédure une fois l'infraction constatée.

Poursuite de la distribution de composteurs individuels (a,c)

Depuis quelques années, avec l'augmentation de la consommation des ménages, on assiste à la multiplication des déchets ménagers lors des collectes. Les factures engendrées par leur traitement sont de plus en plus conséquentes chaque année. Les problématiques liées à leur stockage sont également un sujet d'inquiétude pour les autorités.

Le compostage domestique est l'alternative la plus significative en termes de réduction de la production de déchets ménagers. Ainsi, afin de lutter contre l'augmentation de cette production et d'encourager les administrés dans la réalisation d'actions fortes pour le territoire, la CANBT a procédé à la distribution de composteurs à destination des foyers du Nord Basse-Terre.

Accusé de réception en préfecture
071-240710002-20240517-BT-DE
Date de réception en préfecture : 17/05/2024

Cette action, totalement gratuite pour les particuliers, a été l'occasion pour eux d'une part de diminuer le volume de leur poubelle à ordures ménagères mais d'autre part de pouvoir bénéficier d'engrais pour cultiver leur jardin.

Quatre distributions ont été réalisées en 2023 :

- Le 11 mars à Lamentin
- Le 18 mars à Sainte-Rose.
- Le 25 mars à Deshaies
- Le 12 août à Pointe-Noire.



Gestion des déchets (a,c)

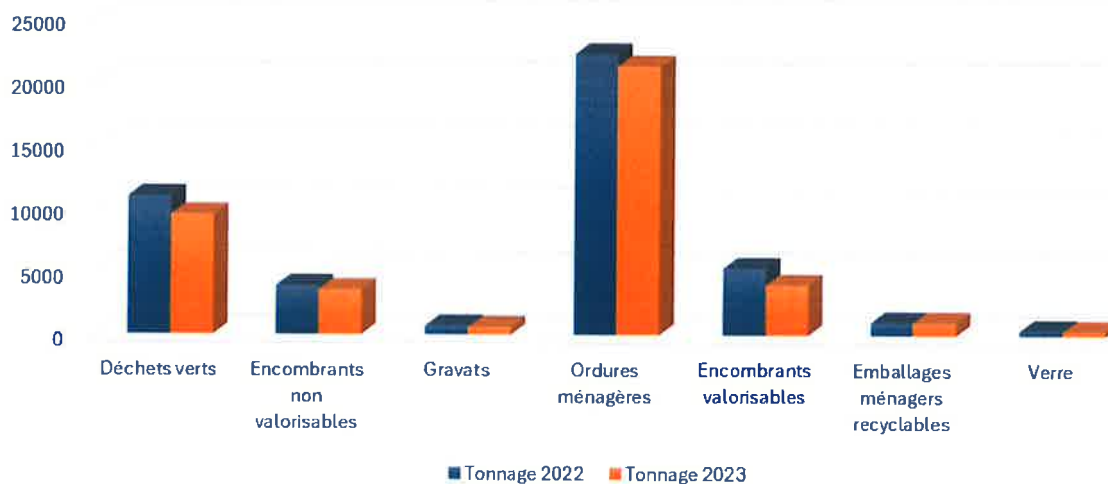
Le tableau ci-dessous représente la répartition des déchets collectés, par type.

Flux	2022	2023
	Tonnage	Tonnage
Déchets verts	10 921,24	9 479,16
Encombrants non valorisables	3 865, 4	3 551,11
Gravats	682,58	588,22
Ordures ménagères	22 223,52	21 254,02
Encombrants valorisables	5294,79	3 985,50

Accusé de réception en préfecture
3711-243710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Emballages ménagers recyclables	1023,96	1 036,01
Verre	395,15	354,4

Evolution tonnage déchets 2022-2023



Pose de la première pierre de la déchetterie de Petit-Bourg (a,c)

La collecte et le traitement des déchets est l'une des priorités du Président de la CANBT. Engagé en faveur d'un développement harmonieux du Nord Basse-Terre, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR, a posé le jeudi 12 Janvier 2023 la **première pierre de la déchetterie de Rougeole Petit Bourg** pour ainsi offrir aux administrés du Nord Basse-Terre une zone de collecte des recyclables, à proximité de leur domicile Cette installation financée par la Région Guadeloupe, le FEDER et l'ADEME, vise à renforcer le réseau de déchetterie géré par la CANBT et s'intègre pleinement dans la stratégie menée en vue de hisser le Nord Basse-Terre vers un territoire de **Haute Qualité Environnementale**.



Marché aux plantes du Nord Basse-Terre (a,c)

Le samedi 20 et le dimanche 21 mai 2023, la ville de Petit-Bourg a organisé en partenariat avec la CANBT la première édition du Grand Marché aux Plantes. Cette manifestation a accueilli plus de 30 exposants qui ont fourni des conseils avisés aux 800 visiteurs venus découvrir les bienfaits liés aux plantes et les produits naturels qui y sont liés.



Gratification du geste de tri (a ;c)

La gratification des déchets est un système de récompense visant à inciter les citoyens à adopter le geste de tri. Le dispositif baptisé Clink est un boîtier qui permet de comptabiliser le nombre de déchets en verre introduits dans le BAV par chaque administré. A chaque apport, le citoyen se voit octroyer un point par

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-00000-00000
Date de réception préfecture : 17/05/2024

l'application. Les encombrants rapportés en déchetterie permettent également d'acquérir des points.

Par la suite, les utilisateurs peuvent transformer ces points en offre chez les divers partenaires.

Les travaux préalables de réseautage à destination des partenaires a été entamé afin de pouvoir les fédérer autour de ce projet pour qu'ils proposent des offres qui soient intéressantes pour les administrés.

Opération de glanage de bananes(a)

Soucieux du développement d'une agriculture biologique, le Président de la CANBT a organisé le samedi 02 décembre 2023, une opération de glanage de bananes en partenariat avec la start-up Glan Market pour lutter contre le gaspillage alimentaire et promouvoir une agriculture durable.

Les participants ont pu découvrir les opérations nécessaires à la récolte de la banane avant de pouvoir s'approvisionner.



Accueil des ambassadeurs de l'environnement (a,c)

La distribution des calendriers de collecte des déchets est tout aussi important que la réalisation car le but est de pouvoir informer tous les administrés des horaires et des jours de passage pour un service efficace. C'est dans cette optique que le Président de la CANBT a organisé l'opération « Emplois Vacances » afin de recruter 60 ambassadeurs résidents sur le territoire dans le cadre d'une mission de sensibilisation aux écogestes citoyens sur une période de deux semaines. Cette opération a eu comme double objectif d'offrir aux ambassadeurs recrutés une opportunité professionnelle sur un secteur d'avenir mais aussi d'impliquer d'avantage les administrés selon leur lieu de résidence ;

Accuse de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024



Perspectives 2024

Acquisition de 6000 composteurs individuels complémentaires et de composteurs partagés

En partenariat avec ses communes membres, la CANBT a débuté une campagne de distribution de 4000 composteurs individuels aux administrés volontaires du territoire. Des ateliers de sensibilisation et de formation sont organisés lors des manifestations de distribution pour permettre une bonne prise en main du matériel offert. La première opération de distribution a été réalisée dans le cadre de la Manifestation One, two, tri réduisons nos déchets le samedi 19 novembre 2022. Afin de poursuivre l'action initiée, la CANBT a procédé à une distribution de composteurs dans les communes tout au long des mois qui ont suivi. Fort de ce succès, et compte tenu de la loi de tri à la source des biodéchets de 2024, la communauté d'agglomération a décidé de renouveler l'opération et de faire l'acquisition de 6000 composteurs individuels.

Une seconde opération pilote de compostage partagé sera menée sur 12 résidences du Nord Basse-Terre.

Gratification du geste de tri

Le déploiement de l'application Cliiink va se poursuivre sur le territoire tout au long de l'année 2024. Des campagnes de communication à destination des administrés vont être organisées et ce de façon à toucher un maximum de citoyens.

Fabrication de composteurs et de poulaillers via la mise en œuvre d'ateliers chantiers d'insertion

La CANBT souhaite continuer sa participation de manière plus volontaire à la protection de l'environnement, à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie de ses citoyens. Le développement de cette politique se décline de la manière suivante :

- Répondre aux attentes de la population en matière d'amélioration du cadre de vie et du développement durable
- Sensibiliser tous les publics aux enjeux que représente la préservation de l'environnement et de la santé publique

Il s'agira de :

- 1) Fabriquer des composteurs et de poulaillers afin de valoriser les bio déchets et de favoriser le retour au sol de ces derniers
- 2) Proposer aux administrés d'adopter des poules recycleuses. En effet, les poules mangent environ 150 kg de déchets par an.

Et de manière générale ce projet vise à :

- Réduire les émissions de GES
- Réduire la part d'ordures ménagères résiduels
- Réduire les dépôts sauvages

Il s'agit de créer une activité d'insertion accessible à un public très éloigné de l'emploi qui passera par les principaux axes suivants :

- Accueil/ intégration en milieu de travail
- Accompagnement social et professionnel
- La formation des salariés en insertion
- Contribuer à l'activité économique, sociale et au développement territorial

Chapitre 3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

- ☒ Lutter contre la précarité énergétique (a)
- ☒ Anticiper les besoins liés au vieillissement de la population (b)
- ☒ Permettre l'accès et la participation à des pratiques sportives et culturelles pour tous (c)
- ☒ Favoriser la gouvernance, l'information et la démocratie participative (acteurs et habitants)(d)

Bilan 2023

Réunions Publiques (b,d)

Dans la poursuite des actions engagées en faveur du territoire, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR a organisé en partenariat avec les maires des villes du territoire quatre réunions publiques à l'attention des administrés : - Le vendredi 03 février 2023, place Tricolore au bourg de Sainte-Rose. - Le vendredi 31 mars 2023, salle des fêtes de Lamentin. - Le vendredi 21 avril 2023, hall des sports Teddy RINER à Goyave. - Le vendredi 30 juin 2023, parking de Colin à Petit-Bourg. Cette initiative vise à présenter aux habitants les projets qui ont été et seront mis en place dans le but d'améliorer leur quotidien avant d'échanger avec eux sur le développement du territoire Nord Basse-Terre. Ce rendez-vous au plus proche des administrés reflète la volonté du Président de la CANBT de favoriser une communication directe avec les habitants du Nord-Basse Terre pour un développement harmonieux du territoire.

Deux nouvelles dates seront programmées en 2024 pour les villes de Deshaies et de Pointe-Noire.



Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024



RDV du Président de la CANBT (a,b,c,d)

Concerné par les préoccupations des habitants du territoire Nord Basse-Terre, le Président de la CANBT, Guy LOSBAR, a organisé des permanences à l'attention des administrés dans son bureau. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les administrés de rencontrer le Président et d'échanger avec lui sur des sujets qui les concernent comme par exemple, l'emploi, l'aide aux entreprises, l'amélioration de l'habitat ou encore la collecte des déchets.



ITW des Vice-Présidents (b, d)

Dans la continuité des interviews initiées par le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre pour créer une cohésion et renforcer les échanges avec les administrés du territoire, le service communication, en collaboration avec la chaîne de TV locale Canal 10, a poursuivi la programmation des interviews des vice-présidents de l'agglomération.

Objectifs :

- Informer les administrés des projets instaurés par la CANBT en vue de développer le territoire Nord Basse-Terre.
 - Illustrer le dynamisme du travail d'équipe effectué par le Président et les élus communautaires.
 - Créer une synergie avec les auditeurs afin de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des administrés.
 - Mettre à l'honneur les résultats obtenus par chaque vice-Président dans la compétence qui leur est attribuée.
 - Répondre aux interrogations des administrés. 10
- Durant l'année 2023, trois Vice-Présidents ont été interviews

Durant l'année 2023, trois Vice-Présidents ont été interviews :

M. Fauvert SAVAN, 5ème Vice-Président

- Commission présentée : Finances et fiscalité 1

Date de l'interview : Vendredi 27 janvier 202



M. Daniel PÉTRIS, 8ème Vice-Président

- Commission présentée : Aménagement du territoire communautaire
- Date de l'interview : Vendredi 24 février 2023



Mme Yolande BOURGUIGNON, 9 ème Vice-Présidente

- Commission présentée : Développement durable et transition énergétique
- Date de l'interview : Vendredi 31 mars

Mme Yolande BOURGUIGNON, 9^{ème} Vice-Présidente

Site internet de la CANBT (b, d)

La réalisation du site internet de la CANBT était une des priorités de la mandature. L'inclusion numérique étant placée au cœur des préoccupations du Président de la CANBT. C'est pourquoi le nouveau site internet est spécialement adapté pour les personnes en situation de handicap (malvoyantes et malentendantes). Depuis leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone, tous les utilisateurs peuvent accéder en un clic à un portail dédié aux services de l'administration. Grâce à une interface simple et attractive, les internautes ont désormais la capacité de naviguer aisément à travers les différentes fonctionnalités pour connaître l'actualité du territoire et effectuer leurs démarches en ligne (inscription au transport scolaire, prise de rdv avec le Président, demande de subvention, réservation de composteur, demande de poubelle etc.)

Inaugurations (a,b,c)

L'année 2023 a été marquée par l'inauguration de trois nouveaux sites majeurs pour les habitants du territoire sur les villes de Pointe-Noire, Deshaies et Sainte-Rose. Inauguré le mercredi 28 juin 2023, le Centre Intercommunal René PHILOGENE dit Bik Yonn dé 3, est implanté au cœur de Pointe-Noire à la rue Baudot. Co-financé par le FEDER et la CAF, cet équipement culturel de 2 150 m², a pour finalité de favoriser le développement économique, social, culturel et sportif au Nord Basse-Terre. Dotée d'un ciné-théâtre de 189 places, d'un studio d'enregistrement et de salles de danse et d'arts martiaux, le CIRP une structure dédiée à la promotion et à la diffusion de la culture sous toutes ses formes. 17 La Halle aux poissons de Deshaies située sur la zone du port de pêche a été inaugurée le jeudi 27 juillet 2023. Cet équipement fonctionnel de 120 m² s'inscrit dans la continuité du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) pour une redynamisation des centres-villes et centres bourg et a été co-financé par la Région Guadeloupe et par l'Etat. Dotée d'équipements de qualité qui répondent

Accusé de réception en préfecture
971-449710062-20230517-87-DE
Date d'accueil en Préfecture : 16/06/2023

aux exigences réglementaires en matière d'hygiène, de salubrité et de respect de l'environnement, cette infrastructure vise à d'offrir aux professionnels des conditions optimales pour exercer leur activité et à favoriser le développement économique et l'attractivité du territoire Nord Basse-Terre. 18 La base nautique de Sainte-Rose a été inaugurée le samedi 19 août 2023. Située dans le prolongement du port de pêche, cet équipement fonctionnel de 650 m² a été co-financé par les fonds FEDER, la Région Guadeloupe, la CANBT et s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement structurant du Nord Basse-Terre initié par le Président LOSBAR. Cette infrastructure sportive moderne, répond à une demande forte du secteur en particulier des associations sportives, des établissements scolaires ainsi que des professionnels du tourisme pour favoriser le développement et l'attractivité du territoire Nord Basse-Terre, au travers d'activités nautiques telles que la voile, le canoé Kayak, le Paddle, etc. L'édifice dispose également d'outils modernes fonctionnels tels qu'une salle de musculation, un club house, des salles de formation et des bureaux qui permettent une utilisation optimale de tout l'espace. Actions menées par la Direction de la Communication.

Tournoi de tennis International féminin de Petit-Bourg (c)

La huitième édition du tournoi international de tennis s'est déroulée du 16 au 22 janvier au complexe sportif Gaël MONFILS de Petit-Bourg. Ce tournoi exclusivement féminin permet aux joueuses engagées d'engranger des points afin de pouvoir espérer se qualifier pour Roland-Garros. Comme chaque année, 3 joueuses issues des tennis clubs de l'archipel bénéficient de wild cards. **Néhenda Thomias**, joueuse guadeloupéenne s'est illustrée en remportant son premier match 7/6 – 6/0 face à l'américaine Versace GATTI. Le Président de la CANBT est fier d'accompagner cette compétition d'envergure qui offre l'opportunité aux joueuses locales de se distinguer face à des sportives de renommée internationale.



Formation à la musique de films (c)

Samedi 11 Février 2023 Le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR a organisé l'opération « Le silence au cinéma », une séance de formation à la musique de films, le au CIRP de Pointe-Noire en présence de Yohann GUIGLIELMETTI, Docteur en cinéma et en musique, réalisateur, compositeur, auteur et enseignant. A travers cette manifestation introductive gratuite et ouverte à tous, le Président poursuit ses efforts pour rendre accessible l'arts, la culture et la musique au plus grand nombre.



Ultra Trace de Guadeloupe (c)

Du 24 au 26 février 2023, s'est déroulée la 9ème édition l'Ultra Trace de Guadeloupe, une compétition internationale de trail organisée par l'association Tanbou Rando en partenariat avec la ville de Petit-Bourg et la Communauté

Adresse de réception en préfecture : 01 99 46 66 22 05 17 30 35
Date de réception préfecture : 17/05/2024

d'Agglomération du Nord Basse-Terre et qui vise à promouvoir la pratique sportive et plus particulièrement les sports nature dans le Nord Basse-Terre. En s'associant à l'organisation de cet évènement sportif international, le Président Guy LOSBAR rappelle son engagement en faveur du développement des évènements culturels et sportifs qui visent à inspirer les générations futures et qui participent à la promotion de la beauté et des richesses du Nord Basse-Terre.



Course O'Mil Défi (c)

La course O'Mil Défi a été organisée le dimanche 02 avril 2023. Initiée par les villes de Pointe-Noire et Petit-Bourg et organisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, cette manifestation sportive reliait les sections Mahault de Petit-Bourg et Pointe-Noire via la Route de la Traversée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la construction de cet axe routier. En donnant le départ de première édition, le Président de la CANBT souligne son engagement en faveur d'évènements intercommunaux qui visent à favoriser le développement et la pratique des activités physiques et sportives ouvertes à tous.



Fête de la musique (c)

Après le succès de la première édition, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR, accueillait E.sy KENNENGA pour la seconde édition de la Fête de la Musique au Centre Intercommunal René PHILOGENE de Pointe-Noire.



Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Traditour 2023 (c)

Partenaire du Traditour 2023, le Nord Basse-Terre accueillait la première manche de la course en canot à voile traditionnelle pour une étape 100% Nord Basse-Terre avec un départ à Deshaies et une arrivée à Sainte-Rose.



Tour cycliste 2023 (c)

Le tour cycliste est la manifestation sportive de l'année. En tant que partenaire de cet évènement majeur, la CANBT accueillait les coureurs au départ et à l'arrivée de la 7ème étape qui reliait Sainte-Rose à Petit-Bourg, en somme une étape 100% CANBT.



Atelier contes et peinture Pour inaugurer les vacances scolaires 2023 (c)

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR a invité les enfants âgés de 6 à 12 ans à participer à l'atelier « Conte et Peinture » en présence d'Edgard FÉRUS auteur du livre de « Le Chef d'œuvre » et d'Antoine NABAJOTH artiste peintre, le jeudi 29 juin.

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception en préfecture 27/05/2024



Bik Yon Dé 3 Vakans (c)

Fort du succès de l'an dernier, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre a organisé la 2ème édition du « Bik YonnDé 3 Vakans », la programmation culturelle des grandes vacances, articulée autour du patrimoine cinématographique, théâtral et musical de la Guadeloupe. Du 08 juillet au 05 août 2023, le Centre Intercommunal René PHILOGÈNE (CIRP) à Pointe-Noire s'est transformé en espace de projection le mardi et en scène musicale le samedi pour promouvoir la culture sur le territoire Nord Basse-Terre et mettre en lumière la créativité de nos artistes.



Programmation du CIRP (c)

Soucieux de rendre accessible la culture à tous, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre a organisé des projections cinématographiques gratuites ouvertes à tous. A cette occasion, le service communication a été démarché pour les besoins de promotion de la manifestation.



Perspectives 2024

L'année 2024, permettra de poursuivre les actions engagées pour anticiper les besoins liés au vieillissement de la population, permettre l'accès et la participation à des pratiques sportives et culturelles pour tous et favoriser la gouvernance, l'information et la démocratie participative.

Chapitre 4 : L'épanouissement des Habitants du Nord Basse-Terre

- ☒ Favoriser l'insertion sociale et l'accès à l'emploi pour tous (a)
- ☒ Réduire les inégalités d'accès aux soins et à la santé (b)
- ☒ Favoriser l'accès au logement et établir une politique foncière (c)
- ☒ Prévenir l'incivilité et l'insécurité sociale (d)
- ☒ Permettre l'accès égal à la justice (e)

Bilan 2023

Je cuisine ma santé (a,b)

Distribution de paniers de produits alimentaires biologiques Dans la poursuite des actions engagées au bénéfice des administrés sinistrés par la tempête Fiona, et en réponse à l'appel à projet « Prévention et Lutte contre la pauvreté », le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR a organisé en partenariat avec la ville de Goyave et la SICA Cannière UDCA, la seconde édition de l'opération « Je cuisine ma santé » le jeudi 26 janvier 2023. Cette opération a consisté en une distribution de paniers de produits maraîchers et agro transformés locaux à Haute Valeur Environnementale et certifiés « BIO » au bénéfice de 50 foyers goyaviens faisant partie des plus impactés par le passage de la tempête Fiona.



Opération mobilité des aînés (a,b)

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Mercredi 08 mars 2023, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR a lancé, en partenariat avec l'ensemble des CCAS du territoire l'opération « Mobilité des aînés ». Ce dispositif consiste à mettre en place d'une navette itinérante grâce à laquelle 8 administrés valides de plus de 65 ans pourront se déplacer pour effectuer des achats du quotidien au sein de leur commune et se rendre à des activités de loisirs. En répondant à l'Appel à Projet « Prévention et Lutte contre la pauvreté » lancé par l'Etat le Président de la CANBT a pour objectif de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social sur tout le Nord Basse-Terre.



J'entretiens ma santé (a,b)

Conscient de l'accroissement des inégalités en matière d'accessibilité aux activités sportives, le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, Guy LOSBAR a lancé l'opération « J'entretiens ma santé : Marchons tous ensemble pour une meilleure santé ». Il s'agit d'une marche gratuite et ouverte au tout public pour la découverte du sport en pleine nature. Deux parcours de 5 et 10 kilomètres ont été proposés aux participants. Au-delà de la lutte contre les inégalités sociales, ce projet a vocation à combattre les effets de la sédentarité tout en permettant la découverte des richesses naturelles disponibles sur le territoire Nord Basse-Terre. En 2023, quatre marches ont été organisées : - Le 11 mars à Goyave. - Le 07 mai à Sainte-Rose - Le 15 juillet à Lamentin. - Le 29 octobre à Petit-Bourg. De nouvelles marches seront organisées au courant de l'année 2024.



Assises professionnelles de la mobilité solidaire (a,b)

Organisées par la préfecture et le Conseil départemental le mardi 18 avril, les assises professionnelles de la mobilité solidaire ont été l'occasion d'un temps d'échanges et de réflexion entre tous les acteurs concernés par ce secteur afin de rechercher des solutions en réponse aux problèmes de mobilité rencontrés par les publics éloignés de l'emploi ou en situation de précarité. En tant qu'acteur pour la mobilité des administrés, la CANBT y tenait un stand. L'objectif de cette opération est de lutter contre l'exclusion, mais surtout de favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus fragiles, notamment des bénéficiaires du RSA.



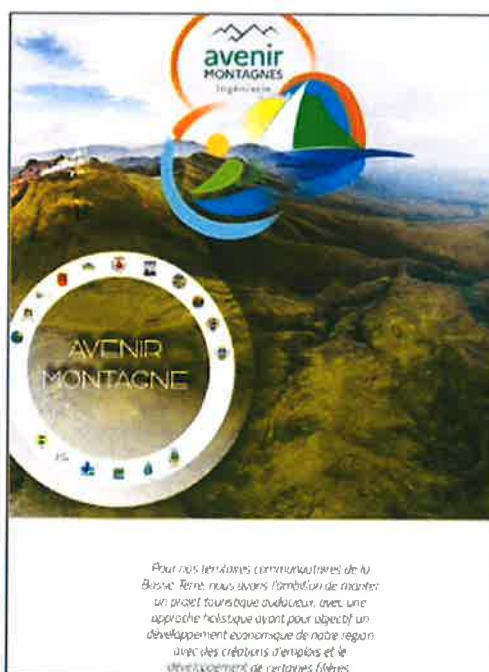
Destination emploi - octobre 2023 (a,b)

Dans le cadre d'un événement dédié au recrutement des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, organisé par le Pôle Emploi en partenariat avec la CANBT, le service communication a été sollicité pour des besoins organisationnels.



Conférence sur l'emploi territorial (a,b)

Invitée à participer à la conférence publique sur l'emploi territorial, la CANBT tenait un stand conjointement avec la CASBT dans le cadre du contrat de relance et de transition énergétique qui concerne les deux EPCI.



Séminaire sur la fiscalité des ménages (c)

Le séminaire sur la fiscalité des ménages a été organisé du 09 au 16 novembre 2023. Durant une semaine, les élus de la CANBT et le personnel administratif des différentes municipalités qui composent la CANBT ont été invités à prendre part aux divers ateliers théoriques et pratiques sur la fiscalité des ménages afin de recenser leurs besoins et les aider à mieux définir ensemble les meilleures stratégies d'actions à mettre en place. L'objectif visé par le Président de la CANBT est de pouvoir proposer des solutions adaptées pour une meilleure cohésion et une réussite commune entre les six villes qui composent la collectivité.



Perspectives 2024

En 2024, il s'agira de poursuivre les actions permettant de réduire les inégalités d'accès aux soins et à la santé, de favoriser l'accès au logement et établir une politique foncière, de prévenir l'incivilité et l'insécurité sociale et de permettre l'accès égal à la justice.

Chapitre 5 : Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- ☒ Favoriser le recours à l'emploi local (a)
- ☒ Promouvoir l'économie sociale et solidaire (b)
- ☒ Développer les emplois et activités liés aux métiers de l'environnement (eau, déchets...)(c)
- ☒ Diversifier les producteurs et les activités sur le territoire (d)
- ☒ Prendre en compte les mutations économiques des territoires (e)

Bilan 2023

Visite des acteurs économiques du territoire (a,c)

Soucieux de la redynamisation de l'activité économique sur le Nord Basse-Terre, le Président de la CANBT a poursuivi ses visites de terrain à la rencontre des entrepreneurs du territoire. Ces rendez-vous auprès des acteurs économiques ont pour objectifs de découvrir les entreprises installées mais aussi d'écouter les entrepreneurs afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins.

En 2023, trois visites de terrain ont été programmées :

- Le jeudi 09 mars 2023 à la ferme Crozilhac, morne rouge à Sainte-Rose.
- Le jeudi 06 avril 2023 à l'exploitation agricole Vanigwa, La Boucan à Sainte-Rose.
- Le jeudi 11 mai 2023 au Domain Damouw, Fontarabie à Petit-Bourg.

Ces rendez-vous s'inscrivent dans la continuité des actions engagées pour un développement harmonieux et durable de tout le Nord Basse-Terre.



Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) : Recrutement d'un chef de projet (a, b, c, d, e)

En décembre 2022, la CANBT en lien avec la CAGSC a procédé au recrutement d'un chef de projet pour assurer le pilotage et l'animation du dispositif.

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Le CRTE « *Territoire Entre Mer et Montagnes de Guadeloupe* » (CRTE TEMMG) poursuit l'objectif d'accompagner les porteurs de projet publics et privés à la réalisation de projets structurants pour la transition écologique.

Ce contrat participe également à la constitution d'un réseau d'acteurs en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de pilote en matière de préservation et de protection de l'environnement.

Le CRTE TEMMG se décline en six axes dont trois axes majeurs, à savoir :

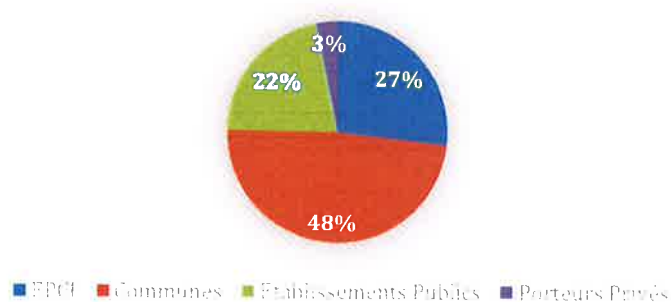
- Axe 1 : Un territoire de biodiversité, de santé environnementale, de bien-être,
- Axe 2 : Un territoire d'économie circulaire, sociale et solidaire,
- Axe 3 : Un territoire de transition énergétique et de mobilité durable.

En 2023, le lancement du Fonds d'accélération de la transition écologique (Fonds Vert) a permis de renforcer les crédits accompagnant le CRTE.

Depuis le lancement du CTE au passage en CRTE, 142 projets à des degrés d'avancement et de maturité différents ont émergé au dispositif. On comptabilise à ce jour un montant de 194 millions d'euros en termes de budget d'investissement.

En 2023, ce sont quarante-cinq nouveaux projets qui ont intégré le CRTE¹, dont trente et un financés par le Fonds Vert et trois dans le cadre du comité des financeurs.²

Répartition du nombre de projets par porteur (en %)

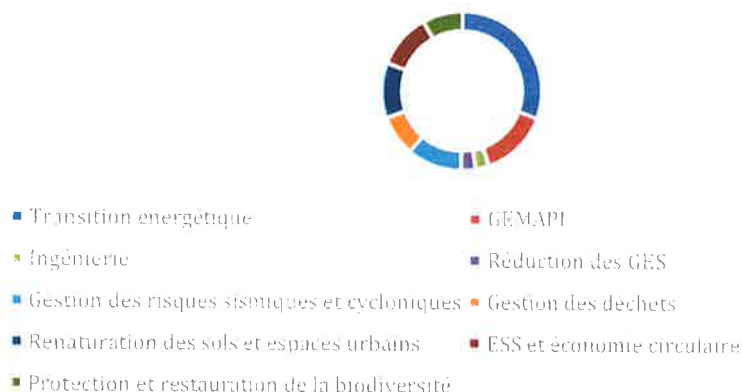


¹ Répartition par nombre de projets

² En 2023, seuls deux comités des financeurs ont eu lieu, ce qui ne permet pas d'apprécier pour l'instant son impact dans le cadre du CRTE

- Par ailleurs, parmi les projets qui ont intégrés le CRTE en 2023, on remarque une part importante de projets de transition énergétique.

Répartition des 45 nouveaux projets par thématique



Mise en œuvre de la politique du développement économique du Nord Basse-Terre (a,b,cd,e)

La stratégie de développement du LEADER NBT 2023 s'appuie sur la valorisation et la préservation des patrimoines naturel et culturel, l'appui aux pratiques entrepreneuriales innovantes et respectueuses de l'environnement ainsi que l'accompagnement des filières agricoles porteuses.

LEADER TOUR : sentiers du papillon

Organisation de circuits de visite et de découverte de projets financés par le dispositif LEADER NBT à destination des élus communautaires, membres du GAL, agents de la CANBT et de la presse à l'occasion du joli mois de l'Europe 2023

Objectifs :

- Valorisation des projets financés par le dispositif LEADER NBT
- Valorisation des actions de la CANBT en faveur des opérateurs économiques
- Mise en valeur de 9 entreprises du territoire dans des domaines variés (tourisme, tertiaire, agro transformation, agriculture...)



MARCHES BIOS DU NBT

Initiés en 2022 par le Président de la CANBT en collaboration avec l'UDCAG, les marchés bios représentent une opportunité pour les agriculteurs de présenter au public l'excellence des produits frais et sains issus de notre agriculture locale. En 2023, deux marchés ont été organisés : le samedi 15 avril et le vendredi 07 juillet. Deux éditions seront programmées pour l'année 2024.



AIDES AUX ASSOCIATIONS

Afin d'asseoir sa politique d'aide et de répondre aux objectifs de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration, la Communauté d'agglomération a arrêté en 2023 le cadre dans lequel s'inscriront désormais ses interventions.

Porter son concours financier ou matériel à des associations pour l'accomplissement de missions d'intérêt général concourant à l'attractivité de tout le territoire. Accompagnement des grands événements du territoire ». Ex : Etapes tour cycliste de la Guadeloupe, Championnat de voile traditionnel, Traditour, O'Mil Défis, Ultra Trace.

CREATION D'UNE MONNAIE LOCALE

Les objectifs de ce projet sont de renforcer le sentiment d'appartenance au Territoire du Nord Basse-Terre et de disposer d'un outil de gratification à

Accusé de réception en préfecture
9271-249740521-20240517-2023-2024
Date de réception en préfecture : 17/05/2024

disposition des entreprises et des collectivités du territoire, tout en assurant un effet levier sur l'économie locale.

Il s'agit de canaliser les flux financiers pour soutenir le commerce de proximité, les circuits courts, et les acteurs économiques et civils engagés dans une démarche de transition vers un modèle de développement durable. Le lancement des études de préfiguration est en cours.

FRANCE ACTIVE GUADELOUPE

La Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre souhaite fixer le cadre général d'un dispositif d'accompagnement dont la finalité, conçue sur la base d'une analyse des besoins des entrepreneurs, est « le conseil, le financement et la mise en réseau ».

Renforcer la capacité du territoire à porter des réponses concrètes aux besoins d'accompagnement exprimés par les porteurs de projet. "Sur les deux années d'expérimentation, 581 structures ont été accueillies, sensibilisées et accompagnées dans leur démarche.

France Active a accordé plus de 80 financements, soit plus de 1,32 millions d'euros mobilisés pour soutenir les structures engagées de Guadeloupe, sous forme de prime, de garantie bancaire et de prêt solidaire"

ANNEE DU FRUIT A PAIN

En février dernier, le Président de la CANBT, Guy LOSBAR a pris la décision de faire de 2023 l'année du fruit à pain. C'est pourquoi l'opération « Fwuyapen à Timoun » a été proposée par la CANBT. Il s'agit d'une action de dégustation de menus divers à base de fruit à pain au bénéfice des élèves du primaire du territoire. L'objectif étant de sensibiliser le jeune public à la consommation d'un produit local, de lutter contre la néophobie alimentaire et de favoriser l'émergence de circuits courts. Cette manifestation s'inscrit dans la poursuite des actions engagées par le Président de la CANBT en vue de promouvoir l'agriculture locale pour un développement harmonieux et durable au Nord Basse-Terre ainsi qu'une meilleure gestion de nos productions pour progressivement se diriger vers l'autonomie alimentaire. En 2023, trois manifestations ont été organisées :
- Le jeudi 29 juin à l'école élémentaire François AUGUSTE de Goyave. - Le vendredi 30 juin à l'école élémentaire des Plaines de Pointe-Noire. - Le jeudi 16 novembre à l'école de Ferry à Deshaies. D'autres opérations seront programmées pour les autres villes

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de réception préfecture : 17/05/2024



Fête du fruit à pain

Soucieux du développement d'une agriculture biologique responsable et qui saurait garantir une autosuffisance alimentaire, le Président de Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre a réitéré son accompagnement à l'association Nouvel Vwa dans le cadre de l'organisation de la « Fête du fruit à pain » le dimanche 23 juillet 2023.



Perspectives en 2024

👉 2024 : Année de la Vanille

Programmation d'opérations et d'actions partenariales en faveur de la structuration d'une filière vanilles : Séminaire VANNI AN NOU, Fête de la vanille,

Accusé de réception en préfecture
N° 2497002-2024-0001
Date de réception préfecture : 17/05/2024

Participation au SIA 2024 et au Congrès International de la vanille à la Réunion
2024 Soutenir le développement de la filière (structuration, recherche, promotion, formation) avec une approche interrégionale



Poursuite de la mise en œuvre de la politique de développement économique du territoire respectueux de l'environnement



CRTE

La circulaire 6420-SG du 29 septembre de la 1ère ministre relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, prévoit l'organisation d'une conférence des parties à l'échelle régionale (COP) qui a eu pour objectif de définir à l'échelle régionale les leviers d'actions alignés avec les objectifs de GES et de préservation de la biodiversité, en intégrant de manière cohérente tous les volets de planification écologique. La première COP s'est déroulée le 14 novembre 2023

Les CRTE nouvelles générations doivent devenir le cadre privilégié d'accompagnement sur plusieurs années, de la mise en œuvre de la stratégie retenue au niveau régional et de l'EPCI lors de la COP.

Ils devront être actualisés et dotés d'une gouvernance renforcée, incluant notamment des revues de projets régulières, pour devenir l'outil de mise en œuvre au niveau le plus fin de la PE dans un cadre pluriannuel d'engagement de l'Etat.



Diagnostic Projet Alimentaire Territorial

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). Il s'agira cette année de mener le diagnostic permettant l'élaboration du PAT de la CANBT.

Chapitre 6 : La CANBT engagée sur la route de l'exemplarité

Contexte

La CANBT a pour ambition de devenir un Territoire à Haute Qualité Environnementale (HQE) et d'insuffler une dynamique participative à toutes ses communes membres. En bon modèle, elle se doit d'être exemplaire que ce soit au niveau de ses infrastructures, de son administration, de son fonctionnement en matière de Développement Durable, car chacun à un rôle à jouer, il suffit juste d'en prendre conscience pour pouvoir faire bouger les choses.

Sur le terrain, cela se traduit par différentes actions diverses et variées qui vont des actions de sensibilisation, en passant par des actions de découvertes, d'information ou d'amélioration de l'existant

Bilan 2023

🌿 Jardin créole de la CANBT

Le jardin créole est un tiers lieu à part entière situé au siège de la CANBT qui a pour but d'initier une démarche de reconquête de nos espaces verts et se réapproprier nos pratiques culturelles en vue de préserver et mettre en valeur notre environnement et notre biodiversité.

Les Objectifs poursuivis sont les suivants :

- Embellir les espaces verts
- Améliorer le cadre de vie et contribuer à l'attractivité du territoire
- Assurer la survie des pollinisateurs (abeilles, papillons, colibris...)
- Réintroduire des espèces mellifères

🌿 Dématérialisation des commissions thématiques

En 2023 les visio-conférences ont été privilégiées pour la tenue des commissions thématiques de la CANBT. Dans la mesure du possible les séances de travail se sont également tenues en visio-conférence.

Par ailleurs la participation en visio-conférence a été permise pour l'ensemble des bureaux et conseils communautaires. Ces mesures permettant de réduire les

Accusé de réception en préfecture
N°140612024037-8786
Date de réception préfecture : 17/05/2024

déplacements en véhicules individuels avec pour conséquence directe la réduction des émissions de GES.

✳ Formation des agents et des élus aux enjeux de la transition écologique

La transition écologique est un enjeu majeur pour les collectivités territoriales, car elles ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement. Pour réussir cette transition, il est important que les élus et les agents des collectivités territoriales soient formés et sensibilisés aux enjeux environnementaux.

En 2023 des formations, notamment proposées par l'ADEME et AMORCE seront organisées sur les thématiques liées au développement durable :

- Formation agents espaces verts utilisation produits phyto, méthode écologique de désherbage
- Journée de sensibilisation à l'utilisation des composteurs domestiques
- Fresque du Climat

Perspectives 2024

Création d'une pépinière intercommunale

Le jardin créole est un tiers lieu à part entière situé au siège de la CANBT qui a pour but d'initier une démarche de reconquête de nos espaces verts et se réapproprier nos pratiques culturelles en vue de préserver et mettre en valeur notre environnement et notre biodiversité.

Les Objectifs poursuivis sont les suivants :

- Embellir les espaces verts
- Améliorer le cadre de vie et contribuer à l'attractivité du territoire
- Assurer la survie des pollinisateurs (abeilles, papillons, colibris...)
- Réintroduire des espèces mellifères

Acquisition de véhicules électriques

Dans le cadre de sa politique en matière de transition, la CANBT va se doter de 3 véhicules électriques supplémentaires afin de répondre aux besoins des services en matière de déplacement.

Proposition de dématérialisation des commissions, conseils communautaires et télétravail

Le télétravail et les réunions à distance peuvent avoir un impact positif sur le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20240517-87-DE
Date de dépôt en préfecture : 17/05/2024

aux déplacements. En effet, le télétravail permet aux agents de réduire leur temps de trajet pour se rendre au travail, ce qui peut entraîner une réduction significative des émissions de CO2. De même, la tenue des commissions et des conseil communautaires en visioconférences, peuvent réduire les déplacements, ce qui peut également contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Poursuite de la formation des élus et des agents à la transition écologique

En 2024, un séminaire sera organisé à l'attention des élus et des agents. Par ailleurs une journée formation sera dédiée aux écogestes et aux pratiques responsables : afin d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement au quotidien. Elle abordera notamment les écogestes au bureau, dans les espaces verts, dans les bâtiments publics, etc.

Cette action visera à adopter des politiques et des actions concrètes pour réduire l'empreinte environnementale de la CANBT.

Obtention de la labellisation Territoire engagé pour la transition écologique

Territoire Engagé Transition Écologique est un programme permettant aux collectivités (EPCI, syndicats de déchets...) de structurer leur politique de transition écologique et leur projet de territoire. Il s'articule aujourd'hui autour de deux référentiels thématiques : Climat Air Énergie et Économie circulaire.

Un accélérateur pour structurer la politique de transition écologique, un programme pluriannuel assorti d'actions personnalisées et chiffrées ; une vision transversale des priorités et de la planification territoriale un cadre stratégique pour embarquer vos équipes internes et vos partenaires territoriaux ; des leviers pour améliorer la gouvernance de la politique de transition écologique ; un suivi et un pilotage de la progression de votre programme d'actions, un financement dédié, en somme un label permettant d'acter que la CANBT est un territoire de Haute Qualité Environnementale !